

Démarche : Demande d'ajout à la liste des administrations

Organisme : Opérateur de Produits Interministériels

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Avec cette démarche, vous pouvez demander à la Direction interministérielle du numérique (DINUM) d'étudier l'ajout d'une organisation, identifiée par son numéro de **SIREN**, à la [liste des administrations tenue par la DINUM](<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/liste-des-administrations-francaises/>) et publiée sur [data.gouv.fr](<https://data.gouv.fr>).

Cette liste contient les administrations françaises au sens large, mais elle distingue les administrations au sens de **l'article L. 100-3 du code des relations entre le public et l'administration (CRPA)** des autres administrations.

En tant que demandeur, vous devrez justifier que l'organisation est une administration et si oui ou non elle a la qualité d'administration **au sens de l'article L. 100-3 du CRPA**.

Si la demande est acceptée par la DINUM, le SIREN de **l'organisation sera ajoutée à la liste et le badge "Administration" sera affiché sur [l'Annuaire des Entreprises](<https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr>)**.

Décrivez le cadre juridique justifiant que l'organisation est une administration au sens de l'article L 100-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Lien ou nom du texte juridique